

PLESCOP MAG'

HIVER 2023 - GOAÑV 2023



Grand angle

Le CCAS aux côtés
des Plescopais



Création d'une
zone bleue en
centre-ville



L'agriculture,
une activité
diversifiée



PLESCOP KOB

Edito



Sommaire

- 03 Actualités**
06 Retour en images
10 Zone bleue en centre-ville
11 Le Centre Communal d'Action Sociale aux côtés des Plescopais



- 15 Diagnostic agricole**
16 Vie économique
17 Les échos du conseil municipal
18 Rencontre
19 Agenda
20 Collecte des déchets

Depuis plusieurs années, nous assistons à un éloignement des administrations centrales par rapport aux préoccupations ou attentes de nos concitoyens, en recherche de services ou de renseignements personnels. Ce constat s'observe dans les organismes sociaux (CAF, CARSAT, Pôle Emploi...) comme dans les services fiscaux ou les fournisseurs d'énergie et de téléphonie. La nécessaire recherche de réduction des coûts de gestion a conduit en effet à la mise en place d'organisations standardisées faisant appel à des services informatiques en ligne ou à des plateformes téléphoniques que nombre d'usagers ne maîtrisent peu ou pas du tout. Toutes les tranches d'âge sont concernées, quelle que soit d'ailleurs la catégorie socio-professionnelle des personnes connaissant ces difficultés. Il est bien évident que ces problèmes sont amplifiés en présence de situations de précarité.

Partant de ce constat, il convient d'adapter notre politique sociale afin qu'elle réponde de manière attentionnée à des attentes de terrain. L'analyse des besoins sociaux menée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), démarche rendue obligatoire par la loi, montre que la fracture numérique n'est pas la seule préoccupation de nos administrés. Bien d'autres domaines tels que le logement, le transport, de la santé... font partie du quotidien de nos concitoyens.

La question de l'isolement sous toutes ses formes, est aussi au cœur de notre actualité et de l'action des élus.

C'est la vocation du CCAS, un des derniers bastions de la république adossé à la Mairie, que d'apporter des réponses ou de rechercher des solutions aux difficultés des uns et des autres.

En cette nouvelle année, j'adresse à tous les Plescopais, en mon nom personnel, au nom des membres du Conseil Municipal et des administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

A-c'houde meur a vlez e weler ar melestradurezhioù kreiz é pellaat doc'h prederiadennou pe gortozadennoù hor c'hengeodediz a glask servijoù pe titouroù evite. Kement-se a c'heller gwelet get an aozadurioù sokial (KGТ, KALYAL, Pol Implij...) ha get servijoù an tellou peotramant get ar bourvezierion energiezh ha pellgomzerezh. Evit gwir, dre ma ranker digreskiñ ar c'houstoù meriñ atav, ec'h eus bet savet aozadurioù standard hag a ra get servijoù urzhiaerezh enlinenn pe get savennoù-pellgomz na vezont ket mestroniet mat pe tamm ebet get ur braz ag an implijerion. Diaesteriou a vez get razh ar rummadoù oad, ne vern rumm sokiomicherel an dud a-du-arall. Splann eo e vez brasoc'h an diaesteriou c'hoazh er plegennou diasur.

Diàr stad an traou-se hon eus da gempenn hor politikerezh sokial evit gelliñ respont get aked da c'hortozadennoù an dud àr an dachenn. Dielfennadur an doberou sokial get Kreizenn Obererez Sokial ar Gumun (KOSG) zo un difrae rekis hervez lezenn ha diskouez a ra e c'hortoz hor c'hengeodediz estroc'h evit diskoulmiñ ar fraih niverel. Meur a dra arall evel diaesteriou ar lojeris, an treuzdougen, ar yec'hed... zo e-mesk o frederiadennou pemdeziek.

Dalc'h an digenvezded e pep feson zo e-kreiz hon doareioù hag oberoù an dilennidi. KOSG, unan a greñvlec'hioù diwezhañ ar republik, harp doc'h an Ti-kêr, a zo e labour degas respoñtoù pe klasik diskoulmoù da ziaesteriou an eil re hag ar re arall.

Em anv-me hag en anv izili ar C'huzul-kêr ha melestrouzion

Kreizenn Obererez Sokial ar Gumun e kasan ma hetou ka-radekañ da razh tud Pleskob evit ar blez nevez-mañ. Ra zega-so yec'hed, kengred ha levenez da bep unan.

**Le Maire, Ar Maer,
Loïc LE TRIONNAIRE**

Crédits Directeur de publication : Loïc Le Trionnaire . Rédaction : Service communication et les élus . Photos : Guillon Photographies, Freepik, Anthony Rouanet, Gregam pix . Traduction bretonne : Office public de la langue bretonne . Conception : Oz'Idéa . Distribution : Jean-Claude Böhelay . Impression : Imprigraph. Papier 100% recyclé fabriqué en France, labellisé Imprim'Vért . Dépôt légal : à parution

Correspondants presse Ouest-France : Marie-Laure Coho Douet - 06 28 58 76 79 . **Le Télégramme** : Isabelle Duglue - 06 50 86 27 43 . **La Gazette du Centre Morbihan** : Marie-Laure Coho Douet - 06 28 58 76 79 . **Sport** : Oumar Bah - 02 97 60 63 16 / 06 07 80 70 96

Mairie de Plescop. 2 Place Marianne. www.plescop.bzh
02 97 44 43 44 - accueil@plescop.bzh



Hommage à Jean Levêque, maire de Plescop de 1989 à 2004

“Jean Levêque, ancien Maire de Plescop de 1989 à 2004 nous a quittés à l’âge de 84 ans.

D’origine angevine et diplômé du Centre National d’Etudes Supérieures de la Sécurité Sociale, il est nommé à la CPAM du Morbihan en 1983 dans des fonctions d’Agent de Direction et vient habiter à Plescop la même année.

Père de 3 enfants dont le plus jeune est scolarisé à l’école publique, il intègre très rapidement l’Amicale Laïque en tant que membre de cette association alors que son épouse, comptable de formation en assure la trésorerie pendant de nombreuses années.

Homme engagé, il s’intéresse à la vie politique plescopaise et devient Maire à l’issue des élections municipales de mars 1989. Entouré d’une équipe dynamique et compétente, il s’emploie dès le début de son mandat à assainir une situation financière difficile. Dans le même temps, il lance des études urbanistiques destinées à restructurer un bourg très rural vers une petite ville telle que nous la connaissons aujourd’hui. L’emplacement du pôle scolaire et périscolaire est conforté et, parallèlement, un pôle sportif intégrant un éventuel futur collège est localisé au nord du bourg.

Afin de pallier le déficit de logements sociaux des résidences sont positionnées dans le tissu urbain : résidences Nominoë et Arvor. Les premiers investissements importants sont programmés en fin de mandat et sont réalisés au début de son second mandat après des élections qu’il remporte brillamment en confortant sa majorité. D’autres investissements suivront tels que la Maison d’Accueil pour personnes Agées et la maison de l’enfance puis de nouveaux logements sociaux.

Défenseur des libertés et de la solidarité entre les peuples, il fera partie des premiers convois d’aide vers Castelu Nispipari, commune de Roumanie, avec laquelle il nouera des liens d’amitiés au travers d’une charte de jumelage après la chute du dictateur Ceausescu.

En 2004, en milieu de mandat, après 15 années d’exercice, Jean Levêque passe le témoin, comme prévu, à sa première Adjointe, Nelly Fruchard.

Homme de talent, il va de nouveau se consacrer à ses domaines de prédilection que sont la poésie, la musique, la peinture et la danse qu’il pratiquait inlassablement avec son épouse chaque fois que l’occasion leur était donnée. Passionné d’histoire, il était aussi généalogiste chevronné et numismate possédant une collection de monnaie remarquable.

En 2019, il reçoit les insignes de Chevalier de l’Ordre National du Mérite remises par le Colonel Georges Gueheneux, Président du Comité de Vannes du Souvenir Français. Cette distinction signifie pour Jean Levêque, la reconnaissance par la nation de son engagement pendant son service militaire effectué dans les parachutistes en pleine guerre d’Algérie. Au cours de cette période, il a effectué l’Ecole des Officiers de Réserve et sera libéré en 1962 avec le grade de lieutenant de réserve. Tout naturellement, il deviendra Président de l’UNACITA pendant de nombreuses années.

Peu de temps avant sa disparition, il venait de fêter avec sa famille et ses amis ses soixante ans de mariage où, il avait encore gratté sa guitare qu’il aimait tant. Avec lui se sont envolées ses dernières notes de musique...

Les Plescopais garderont de lui le souvenir d’un grand serviteur, l’image d’un homme de cœur ayant tissé de nombreux liens d’amitiés. J’ai eu la chance d’être de ceux-là.”

Le Maire, Loïc LE TRIONNAIRE



Les consignes de tri évoluent



Depuis le 1er janvier 2023 tous les emballages et papiers - sans exception - peuvent être déposés dans le bac de tri à couvercle jaune ou le conteneur dédié au tri.

Une bonne nouvelle pour l'environnement, à condition que chacun adopte cette nouvelle habitude de tri qui consiste à déposer dans le bac à couvercle jaune ses emballages en métal, en carton, briques alimentaires, tous les papiers et tous les emballages en plastique.

Exemples : bouteilles, flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, sacs plastiques, pots de cosmétique...

En savoir plus :
<https://www.golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh/tri>

Frelons asiatiques : pensez au piégeage !

L'année 2022 a été une année exceptionnelle pour la lutte contre les frelons asiatiques, avec une hausse des destructions de nids, notamment 31 dont 5 situés dans des arbres communaux. La municipalité a fait le choix de prendre à charge le coût de destruction, qui s'est élevé à 3 040 euros en 2022.

Pour rappel, la présence des frelons asiatiques sur notre territoire est un danger pour les abeilles et la population. La période de piégeage commencera la mi-février. Des conseils de fabrication de pièges sont à retrouver

www.plescop.bzh ou
<http://www.freton-bretagne.com/fdgon-morbihan/frelon-asiatique>.

Frédéric Guého, policier municipal et référent frelons asiatiques, est à la disposition des habitants pour tous conseils.

Réhabilitation de la rivière du Moustoir par GMVA

La première année de restauration du cours d'eau du Moustoir (voir Plescop Mag été 2022) vient de s'achever après 9 semaines de travaux. Sur une longueur totale de 1.6 km, ces travaux ont plusieurs objectifs :

- redonner au cours d'eau des zones d'expansions de crue afin qu'il puisse dissiper son énergie,
- reconnecter le cours d'eau aux zones humides adjacentes afin de limiter les assecs en période estivale,
- limiter et freiner les à-coups hydrauliques des réseaux d'eaux pluviales.

Plusieurs aménagements ont été réalisés :

- le dégagement de la végétation et la remise en lumière du cours d'eau,
- en amont de l'avenue de la paix, la diversification des écoulements (zones lentes, rapides, profondes, ...)
- en aval, la création de différentes mares et la remise en place du cours d'eau dans son lit d'origine (avant 1940) et la reconnexion à ses zones humides. Enfin, la remise en état des cheminements piétons.

Une seconde phase de travaux aura lieu à partir de printemps dans la continuité des travaux déjà réalisés. En aval de la station d'épuration et en amont de la route de Ploeren. A terme, des panneaux explicatifs seront également mis en place le long des cheminements. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la compétence GEMAPI et du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des cours d'eau des côtiers du Golfe (Vincin, Bilair, Plessis), portés par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération. Ils sont financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (50%), la région Bretagne (10%), le Conseil Départemental du Morbihan (20%) et GMVA (20%).



Trois médailles de la Ville remises

Louis Allano, Patrice Noël et Isabelle Ollivier ont reçu la médaille de la Ville le 6 décembre dernier pour leur bénévolat et implication au sein de la commune.

Louis Allano a été distingué pour ses actions bénévoles en faveur du sport. En 1970, il a notamment créé une section handball à l'école publique, puis, a été élu Président du club de handball de 1995 à 2009 et Président de l'Entente Sportive de Plescop de 1998 à 2009. Il s'est également impliqué à l'Amicale Laïque jusqu'à la pandémie. En tant qu'élu municipal de 1989 à 1995 il a participé à la création de la salle polyvalente et la salle bleue. La médaille d'argent du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour son engagement associatif et

sportif lui a été remise.

Patrice Noël, Président du club de Pétanque Loisirs a été distingué en l'honneur des actions caritatives qu'il mène comme la collecte de la banque alimentaire, et les actions en faveur du Téléthon. Il est aussi investi auprès de personnes porteuses de handicap à l'ASPTT de Vannes et au sein de la Sittelle.

Isabelle Ollivier, artisan tapissier d'ameublement, a été médaillée suite à l'obtention du label Repar'Acteur et comme lauréate dans la catégorie "Artisans engagés pour l'environnement" Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne. *Découvrez son parcours à la page 18 de ce magazine.*



Obligations pour les propriétaires de chiens

Conformément à l'arrêté municipal n°19-545 en date du 04/11/2019, les propriétaires de chiens ont pour **obligation de tenir en laisse leur animal lors des promenades sur l'espace public** (jardins, rues, chemins de randonnée...). Cette règle favorise le vivre ensemble et la sécurité des autres promeneurs.

Port d'équipements retrofléchissants

En automne, près de 400 sursacs à dos rétrofléchissants et brassards ont été distribués par la police municipale à chaque élève des écoles primaires. Pour rappel, en cette saison hivernale, le port de ces équipements est vivement conseillé afin de renforcer la visibilité des enfants qui se déplacent à pied aux abords des écoles.

Etat civil

Ils sont arrivés

- . ANDRÉ Victoire
- . BASLEY Raphaël
- . BESSONNIER Côme
- . EMEREAU Suzanne
- . GUÉRIF Maxence
- . LAUDEN Léon
- . MAGNARD Oïana
- . MOHAMED Karim
- . PAISTEL GUHUR Elliott
- . PRÉVOST Tino
- . TEARA-MAMATAMOE Mia
- . THOMAS Manohé

Ils nous ont quittés

- . TRÉGUIER Marcel
- . GOUESBIER née GUILLEMAUD Suzanne
- . BELLEC Sylvie
- . COGEZ née HADOUX Réjane
- . KERLOCH née CADIC Marcelle
- . BUTTIGIEG née BALDACCHINO Rosine
- . QUINTIN née LE MEITOUR Léone
- . DANIBERT née LEBLANC Jacqueline
- . MEILLON René
- . SALOU née LE GALL Simone
- . LEVÈQUE Jean
- . SOURDAIS David
- . DELAUNAY née VINÇON Ginette



Les Marcels

L'édition 2022 de cette course caritative contre les cancers masculins a connu une participation record avec près de 1 750 petits et grands Marcels ! Au total, 57 000€ ont été remis pour la recherche et l'accompagnement des malades. Cette somme exceptionnelle a été reversée à 5 associations et établissements de la région.



Collecte de la banque alimentaire

La Collecte Nationale de la Banque Alimentaire à Carrefour Contact, menée par le Centre Communal d'Action Sociale de Plescop s'est déroulée les 26 et 27 novembre. Les Plescopais ont fait preuve de générosité, permettant de remettre 1 000 Kg de denrées à l'association. Merci aux bénévoles, élus, au Conseil Municipal de la Jeunesse (mandat 2019-2022) pour leur mobilisation et à l'équipe du Carrefour Contact.



Médiathèque

L'évènement international du Mois du Film Documentaire s'est une nouvelle fois invité à la médiathèque. Chaque dimanche de novembre, les spectateurs ont découvert 3 films documentaires, en présence des réalisateurs avec qui ils ont pu échanger à l'issue de la projection.



Multiaccueil

Le mois de décembre est toujours un mois festif au multi accueil. Les enfants découvrent avec plaisir un calendrier de l'Avent qui contient chaque jour une nouvelle surprise. Le multi accueil se pare de guirlandes, paillettes, boules et d'un grand sapin de Noël. Les enfants participent volontiers aux décorations.

Cette année, un lutin farceur a rejoint le multi accueil. Il a fait beaucoup de bêtises sous le regard étonné des enfants qui n'hésitent pas à le reprendre et à lui apprendre les règles de vie du multi accueil ! Enfin, le vendredi 09 décembre a eu lieu, pour le plus grand plaisir de tous, la fête de Noël. Enfants, parents, élus et partenaires étaient invités pour une animation musicale sur le thème de Noël suivie d'un goûter festif. La fête a rassemblé 80 personnes. Un beau moment partagé autour de la magie de Noël, de retrouvailles et de bonnes gaufres au chocolat, tout cela sous l'œil coquin de notre lutin !



Ecole Françoise Dolto

Sortie en forêt, théâtre à Arradon, lectures sur le thème de la musique à la médiathèque et répétition pour le Roue Waroch ont rythmé ce premier trimestre. Les élèves de grande section ont rencontré Laure Auzeil, nutritionniste dans le cadre du projet « Bien dans son assiette, bien dans son corps ». Lors de la dernière séance, les élèves ont pu découvrir et déguster les légumes qu'ils ont apportés. En cette fin d'année festive, plusieurs animations ont ponctué les derniers jours de classe : des lectures offertes par la médiathèque sur le thème de Noël, un spectacle de marionnettes par la compagnie Billenbois, et un goûter partagé sur le thème de Noël.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2023 sont possibles dès maintenant pour les enfants nés en 2020 (petite section) et nés avant le 1er septembre 2021 (toute petite section). Une filière bilingue breton-français est proposé pour les petites et moyennes sections.

Les équipes enseignantes et éducatives vous souhaitent une belle année !



Élection du Conseil Municipal des Jeunes

L'élection du Conseil Municipal de la jeunesse, mandat 2022-2024 se sont déroulées le lundi 21 et mardi 22 novembre à la mairie et au collège Anne Frank. Les CM1 et CM2 des écoles primaires René-Guy Cadou et Sainte-Anne, ainsi que les 6^e du collège Anne Frank, ont élu leurs 16 représentants parmi les 40 jeunes candidats. L'élection s'est déroulée dans des conditions réelles, avec une campagne électorale, un vote dans l'isoloir et la présentation d'une carte d'électeur.

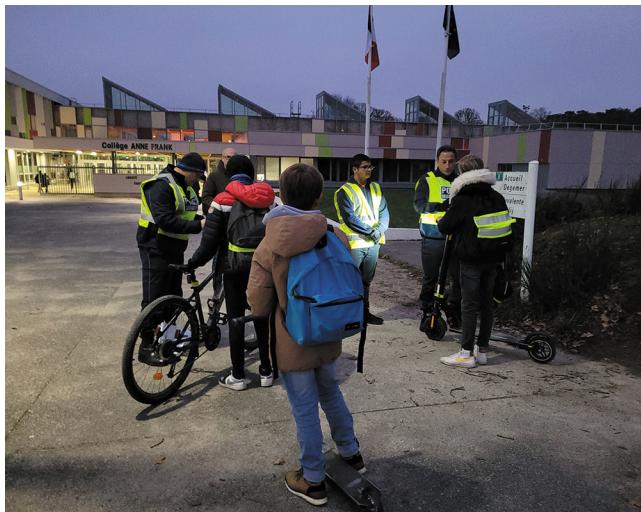


École Sainte-Anne

Le temps hivernal ne refroidit pas les projets de l'école Sainte-Anne !

Mi-novembre, les élèves scolarisés en filière bilingue ont visité l'écomusée de Saint Dégan. Au travers de jeux, d'ateliers nature et peinture... ils ont poursuivi leur découverte de la Bretagne, de sa culture, de ses traditions et bien sûr de sa langue.

Pour entrer dans l'Avent, la communauté éducative s'est rassemblée, dans la joie et la bonne humeur, lors du traditionnel marché de Noël, avant de célébrer l'attente d'un des grands mystères de la foi. En cette nouvelle année 2023, tous les écoliers réalisent une fresque murale pour embellir et s'approprier la cour. Les talents de nos jeunes artistes pourront être admirés à partir de fin janvier, après les heures de classe.



Contrôle des équipements

Début décembre, la police municipale de Plescop et de Grand Champ, avec l'appui des référents sécurité routière de la commune, ont effectué un contrôle préventif des vélos, trottinettes et deux-roues à moteur, devant le collège Anne Frank. L'opération a permis aux 32 collégiens contrôlés d'avoir un rappel sur les équipements obligatoires à porter pour leur sécurité.



Téléthon : 7 641 € remis au Téléthon

Le premier weekend de décembre a été marqué par la mobilisation des associations pour animer la commune en faveur du Téléthon : jeux de société, exposition-vente, tournoi de boules bretonne, de pétanque, Fest Deiz, après-midi dansant, course et marche ainsi que vente de tickets de tombola, ont permis de récolter un montant total de 7 641 €. Une vingtaine de commerçants ont donné des lots pour enrichir la tombola. Une nouvelle fois, la générosité des Plescopais a été au rendez-vous.



Cérémonie du 11 novembre

De nombreux Plescopais sont venus assister à la cérémonie de commémoration du 11 novembre, s'est déroulée sur la Place Marianne en présence du Maire, du Souvenir Français, de l'Unacita, des élèves des écoles René-Guy Cadou et Sainte-Anne, et du Conseil municipal de la Jeunesse. L'association Chorale Harmonie a chanté la Marseillaise et l'Ode à la joie.

Albert Camus

Ecrivain, dramaturge, et philosophe français (1913 - 1960)

"C'est finalement au plus fort de l'hiver que j'ai compris qu'il existait en moi un invincible printemps."



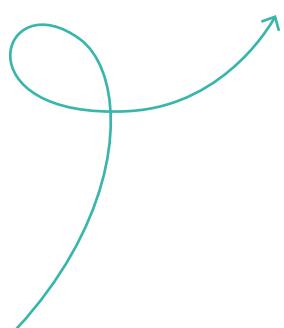
Marché de Noël

Le weekend de Noël, organisé les 10 et 11 décembre, a rencontré un franc succès. Un concert de Chorale Harmonie et du duo Kelf, s'est déroulé à la chapelle Saint-Hamon, et a fait salle comble. Le marché de Noël s'est déroulé en présence d'une dizaine d'exposants, un spectacle de bulles géantes, une animation musicale de Multipassa, une animation poney et des ateliers créatifs pour enfants... le tout en présence du tant attendu Père Noël ! Le stand de vin chaud tenu par l'association Pétanques Loisirs a permis la collecte de 320 euros en faveur du Centre Communal d'Action Sociale. Pour chaque photo avec le Père Noël, la photographe Nolwenn Allain a reversé 1 euro à l'association Rêves de Clown, pour un moment total de 71 euros. Enfin, les stands de boissons et crêpes et les ateliers créatifs du service enfance-jeunesse ont permis de récolter la somme 500 euros, pour l'autofinancement des jeunes qui partiront au séjour ski en février.



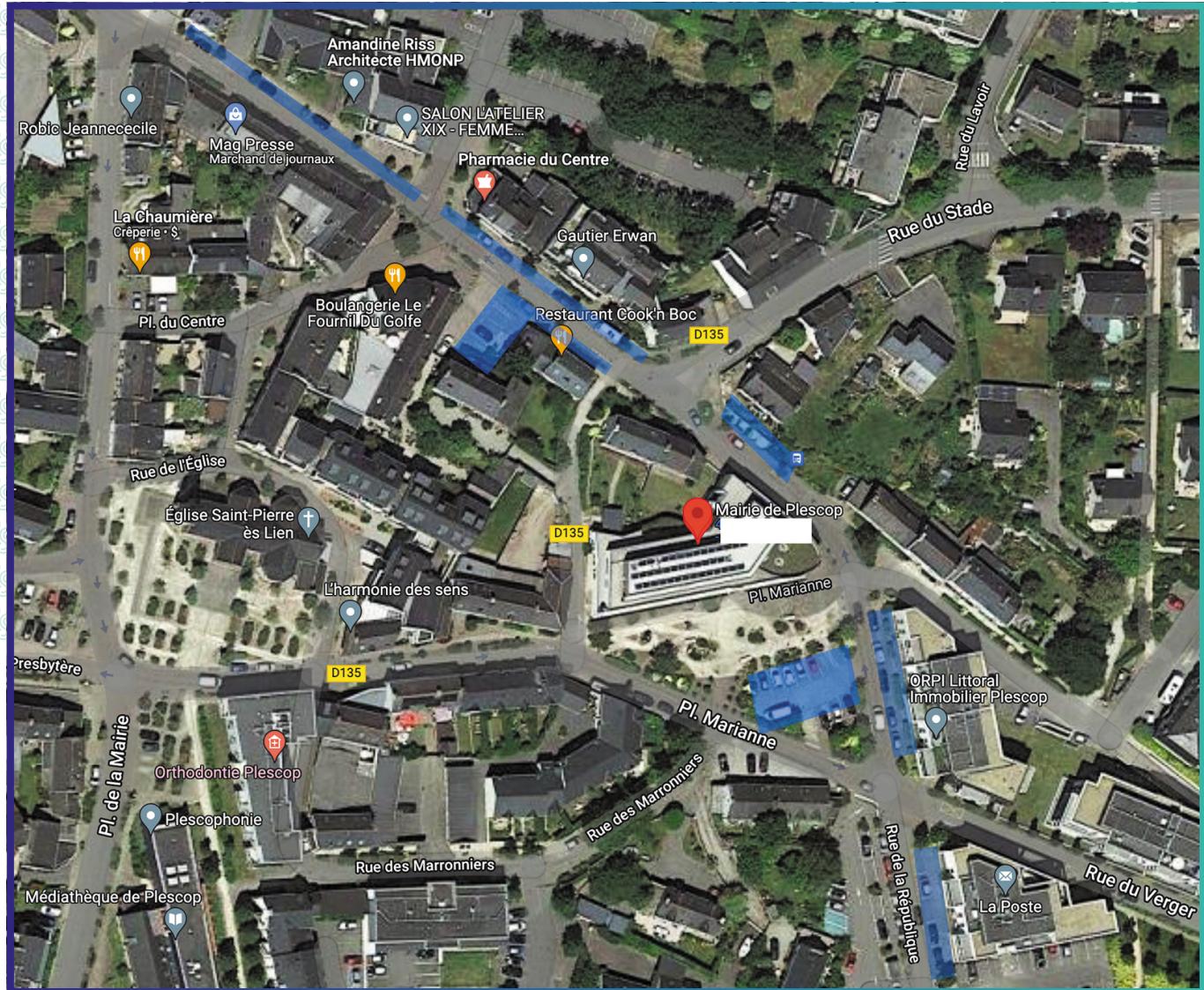
Cérémonie des vœux

Le Maire a invité la population, les associations et partenaires institutionnels à la traditionnelle cérémonie des vœux organisée le vendredi 6 janvier. Il s'agissait des premiers vœux du mandat. À cette occasion, il est revenu sur les actions de l'année 2022 et a présenté celles qui marqueront la nouvelle année comme les projets d'Espace Culturel et la Salle raquettes. Le nouveau conseil municipal de la jeunesse, élu pour 2022-2024, s'est également présenté sur scène devant un public nombreux. Un verre de l'amitié a clôturé la cérémonie, permettant à tous d'échanger avec joie et convivialité.



Zone bleue en centre-ville

Courant le mois de février, les stationnements situés sur les rues du Général Charles de Gaulle, de la République et sur la Place Marianne, en centre-ville, passeront en zone bleue afin de libérer les places occupées par des voitures ventouses et ainsi favoriser l'accès aux commerces et services



Qu'est-ce que la zone bleue ?

La zone bleue réglemente les durées de stationnements autorisées en fonction des besoins de rotation aux abords des commerces, sur les emplacements parkings dûment signalés par un marquage au sol (bleu) et des panneaux.

Comment utiliser votre disque de stationnement ?

Le disque doit être positionné de façon visible sur la face interne du pare-brise ou tableau de bord. L'automobiliste doit indiquer son heure d'arrivée. Le stationnement est limité à la durée indiquée sur les panneaux.

Quand utiliser votre disque ?

- Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf le dimanche et jours fériés
- Durée maximum de stationnement : 1 h 30

Où se procurer le disque de stationnement ?

Le disque est disponible gratuitement (dans la limite des stocks disponibles) à la mairie. Il est disponible à l'achat dans la grande distribution ou magasins spécialisés dans l'équipement automobile.

En cas de manquement...

Une amende de 17 € sera donnée en cas d'absence de disque, de dépassement du temps autorisé et de modification de l'heure sans mouvement du véhicule.

Le CCAS aux côtés des Plescopais



Le point avec

**Françoise Fourrier,
adjointe à l'action
sociale, la solidarité,
l'emploi et aux
services publics**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plescop accompagne les personnes qui rencontrent des difficultés et anime une action générale de prévention, d'aide et de développement social dans la commune. Il répond aux attentes de la vie quotidienne : logement, santé, budget, maintien à domicile et accès aux services publics.

Qu'est-ce que le Centre Communal d'Action Sociale ?

Le CCAS est une structure communale obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants. C'est un acteur de proximité et de solidarité qui relaie les politiques sociales départementales et nationales. Il lutte contre toutes les formes d'exclusion sociale qui frappent les personnes de tous âges, et agit pour le développement social et la prévention.

Qui fait partie du Conseil d' Administration ?

Le CCAS est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire. Il est composé de 6 membres élus et de 6 membres représentant les différentes instances ou associations œuvrant dans le domaine social. Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre pour prendre des décisions d'ordre administratif et budgétaire.



Le Maire Loïc Le Trionnaire, Edith Jean, Michelle Saulnier, Laurence Lemoine, Colette Le Hazif, Isabelle Moizan, Cécile Coulonjou, Françoise Fourrier, Claudine Peccabin et Serge Le Neillon.
Absents de la photo : Françoise Guiho, Michèle Le Gal et Monique Thomas.

Quel est le fonctionnement du CCAS à Plescop ?

Le CCAS s'adresse à l'ensemble de la population plescopaise. Trois agents sont disponibles dans les locaux de la Mairie pour répondre aux besoins d'informations et d'accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives et sociales.

Ce dossier a pour but de faire connaître ce service parfois méconnu et pourtant qui s'adresse à tous les plescopais.

Françoise Fourrier reçoit sur rendez-vous les lundis après-midi.

QUELQUES CHIFFRES de 2022

Instruction de dossiers d'aides financières

47 dossiers

Epicerie Solidaire

18 dossiers

Transport solidaire

491 coupons
de bus délivrés

Instruction de dossiers d'aides aux démarches administratives

78

Logements sociaux

2 111 demandes
et **15** attributions

Dans un contexte de pénurie de logements, le CCAS a été confronté à une forte demande d'accès aux logements sociaux.

Les missions du CCAS



ZOOM SUR

• le service de portage de repas à domicile •

En 2022, **5 330** repas ont été livrés aux 41 bénéficiaires du service de repas à domicile, concernés par des difficultés d'autonomie.

Les repas sont confectionnés par l'équipe du restaurant scolaire, qui prépare des repas équilibrés. Nathalie Caudal, agent en charge du portage de repas, se déplace à chaque domicile du lundi au samedi. Ce temps de distribution permet également d'échanger quotidiennement avec les Plescopais et joue un rôle majeur contre l'isolement des séniors. Des places sont disponibles pour s'inscrire au service (repas avec liaison chaude et 6 composants.) Les repas sont livrés du lundi au samedi (hors jours fériés) et respectent les régimes particuliers.



Isolement des personnes



Résultat
de l'enquête

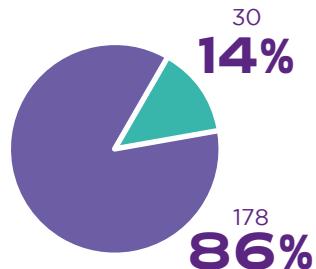
En novembre, une enquête sur l'isolement des séniors Plescopais a été lancée : **221** participants ont permis au CCAS de mieux connaître les besoins de la population afin de mettre en œuvre une politique sociale qui répond aux besoins de tous.

Pour ceux qui se déclarent isolés, les résultats démontrent plusieurs facteurs à l'isolement : la perte d'un conjoint (21%), le départ à la retraite (10%), la crise de la Covid-19 (8%) ou d'autres raisons (20%) telles que la retraite, le déménagement, le problème de mobilité et l'absence de proches.

La question de la mobilité a été abordée, avec près **54%** des répondants qui estiment que les transports en commun ne sont pas adaptés aux personnes âgées.

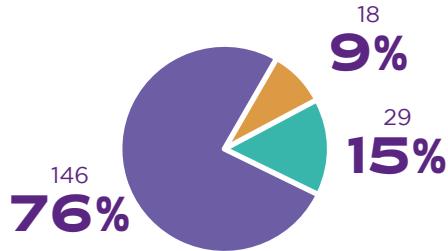
Quelques chiffres

Vous sentez-vous isolé ?



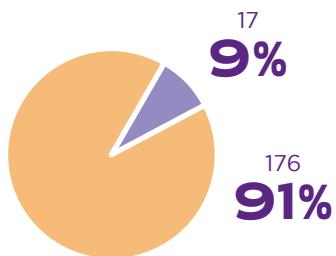
- OUI
- NON

Aimeriez-vous des visites à domicile ?



- OUI
- NON
- NE SAIT PAS

Comment vous sentez-vous sur Plescop ?



- BIEN INTÉGRÉ
- PAS INTÉGRÉ

A cette question, le CCAS peut répondre partiellement. En effet, il dispose de bénévoles et travaille en partenariat avec des jeunes volontaires d'Unis Cité sur la thématique de l'isolement des personnes âgées.

Quelles actions intéressent les Plescopais ?

Activités culturelles

24 %

Aides sur les démarches administratives

47 %

Actions sur l'alimentation

10%

Sports et activités physiques réguliers

33%

Animations manuelles et créatives

16 %

Actions intergénérationnelles

13%

Ateliers sur le code de la route

16%

Réunion d'informations sur l'adaptation du logement

14%

Ateliers mémoire

33%

Actions pour apprendre à utiliser un smartphone, ordinateur, une tablette

59%

Les résultats de l'enquête sont à retrouver sur www.plescop.bzh

A travers ces résultats, le CCAS pourra programmer un plan d'action adapté aux besoins et attentes de la population âgée de la commune à travers la mise en place d'animations ou d'actions de prévention notamment. Cela permettra également d'adapter des actions existantes.

Les actions phares du CCAS

Repas des ainés



Moment attendu des personnes âgées, il permet à près de 170 personnes âgées de plus de 73 ans de se retrouver autour d'un repas convivial, à la salle polyvalente, spécialement décoré le service enfance et jeunesse. Ce repas est l'occasion de se retrouver, autour d'un repas et d'une animation musicale. Les personnes ne pouvant se déplacer ne sont pas pour autant oubliées, puisque 38 coffrets-cadeaux leur ont été distribués.

Ateliers informatiques

S'adapter au numérique et mieux manipuler les outils informatiques restent des besoins primordiaux. Depuis quelques années, Manuella Perono, agent du CCAS, organise des ateliers d'aide à l'informatique en petit groupe. Une douzaine de personnes ont bénéficié de ces ateliers en 2022. Les inscriptions restent ouvertes pour l'année 2023.

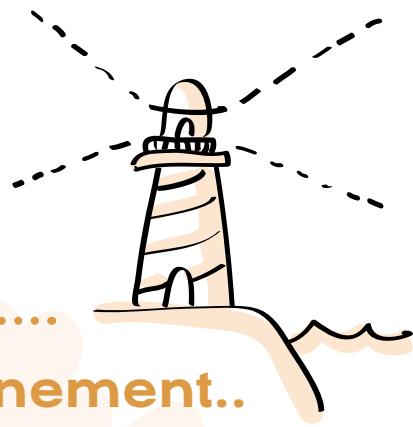
Ateliers mémoire

De novembre à janvier, 16 Plescopais ont participé à des ateliers mémoire. Ces séances, permettaient aux séniors de mieux comprendre leur mémoire et mieux la travailler, grâce à des exercices. Fort de son succès, deux sessions ont été organisées.

Atelier de remise à niveau du permis de conduire



Ces ateliers permettent aux titulaires du permis B de mettre à jour leurs connaissances d'usager de la route. Ces cours organisés par l'auto-école sociale, l'ADCP, proposait également des mises en situation dans la voiture. Une douzaine de personnes ont participé aux sessions 2022.



et prochainement..

Des ateliers "bienvenue à la retraite"

Pour accompagner les nouveaux retraités (retraités depuis moins de 2 ans) au mieux dans cette transition, un atelier « Bienvenue à la retraite », en **5 séances, les 16, 23 et 31 mars et 7 et 13 avril de 9h15 à 12h15**.

Un forum sur le bien-être et la santé sera organisé le 28 mars de 13h30-17h30

Une conférence, des ateliers et des stands vous seront proposés avec des partenaires présents sur place, avec pour thèmes : le sommeil, la nutrition, les activités physiques adaptées, la marche...

Des partenaires également à vos côtés

Maître Gwennaëlle Cailleaux, avocate, Christophe Nicolay, assistant social et la conseillère en économie, sociale et familiale tiennent des permanences gratuites en mairie.

CONTACT

Pour toute demande d'informations, prise de rendez-vous et d'inscriptions aux ateliers organisés par le service :

CCAS DE PLESCOP

2 Place Marianne

56890 Plescop

Tél : 02 97 44 44 00

Mail : accueilsocial@plescop.bzh

Diagnostic agricole

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la municipalité a missionné la Chambre d'Agriculture de Bretagne pour la réalisation d'un diagnostic agricole sur la commune. Il permet ainsi d'établir un état des lieux des exploitations agricoles et de leur devenir, et d'associer les agriculteurs aux réflexions de la municipalité sur le développement du territoire.

Les chiffres

65% de la surface communale est exploitée par une activité agricole, soit **1 528** hectares cultivés

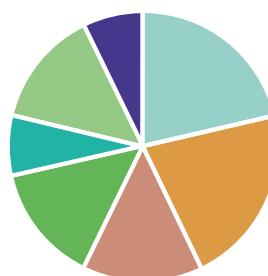
26 agriculteurs travaillent dans **24** exploitations agricoles

54 ans, l'âge moyen des agriculteurs

4 installations ont eu lieu ces 5 dernières années

Une activité diversifiée

Parmi les 17 exploitations agricoles professionnelles :



17 exploitations agricoles professionnelles ont leur siège sur la commune :
céréales (3), bovins lait (3), vaches allaitantes (2), maraîchage (2), volailles de chair (2), porcs (1), élevage équin (1).

6 activités agricoles à titre secondaire sont implantées sur Plescop :
 brebis (2), chevaux et poneys (1), céréales (2), foin (1).

1 exploitation a son site de production à Plescop (siège situé à Vannes).

Un enjeu de transmission

Parmi les 8 exploitations agricoles où les agriculteurs ont plus de 55 ans, les projets de succession au départ en retraite suscitent des incertitudes quant à l'avenir de leur exploitation. Pour 3 agriculteurs, une reprise est prévue par un tiers ou un enfant, alors que pour 4 exploitations, il y aurait une absence de repreneur. Le diagnostic met en évidence l'enjeu primordial de transmission afin d'éviter la disparition des exploitations.

Le diagnostic agricole est à retrouver en ligne sur www.plescop.bzh et est disponible en mairie

Chemins de randonnée : respectez le travail des agriculteurs !

Beaucoup de promeneurs en campagne empruntent des chemins d'exploitation, en traversant des sites agricoles. La présence croissante de promeneurs inquiète particulièrement les agriculteurs, confrontés à l'irrespect des promeneurs qui pénètrent leurs parcelles.

Quelques gestes de bon sens à adopter :

- Rester sur les chemins et sentiers balisés.
- Respecter les clôtures, ne pas ouvrir de barrières, afin d'éviter que les troupeaux ne s'éparpillent.
- Respecter les cultures et animaux.

- Ne pas faire de feu, ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.
- Ne pas jeter les détritus, les emporter avec soi.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Se montrer silencieux et discret, observer la faune et la flore sans les toucher.
- Tenir son chien en laisse

Extrait de la charte du randonneur de la FFRandonnée. L'intégralité du diagnostic est à trouver sur le site internet de la commune.

Nouvelles entreprises

Atelier Kérango Anne-Sophie DE LAUNAY



Formée en 2012 à l'atelier Anne Alabastri puis à l'atelier Arcoart pendant 10 ans, Anne-Sophie De Launay a créé son entreprise de conservation et restauration du patrimoine, section tableaux.

Tél : 06 62 32 26 57
Mail : as delaunay@orange.fr

Restaurant TY FLAM



Restaurant d'inspiration alsacienne servant principalement des plats traditionnels : tartes flambées (flammekueche) ou encore des spaetzle.

4 rue Camille Claudel,
56890 Plescop
Tél : 02 97 67 37 93
Présent sur les réseaux sociaux
Facebook et Instagram.

Deux artisans récompensés

Le mardi 13 septembre, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne a organisé sa Soirée de l'Excellence Artisanale. Cet évènement récompense les artisans investis, qui se sont distingués depuis 2019 avec l'obtention de titres ou qualifications dans le secteur artisanal.

Durant cette soirée, des artisans de la commune ont été lauréats :

- **Didier PUREN**, boucher au sein de la boucherie de Trehuinec dans la catégorie « Artisans acteurs de la formation » pour avoir formé en apprentissage M. Kévin GABORIAU qui a reçu le prix de Meilleurs Apprentis de France Régional Charcuterie en 2019.
- **Isabelle Ollivier**, Atelier Kerisag, dans la catégorie « Artisans engagés pour l'environnement » pour avoir obtenu le label Répar'acteur en 2021.

Félicitations à eux !



Marché du terroir

Dans le cadre de l'accueil du Congrès National des Stations Vertes à Plescop, évènement porté en collaboration avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, un marché du terroir réunissant les entreprises, artisans locaux s'est déroulé Place Marianne, le mercredi 12 octobre.

Vêtements marins, biscuits, crêpes, galettes, légumes, ont permis de découvrir les professionnels qui mettent à l'honneur le patrimoine de notre région.



C'EST DÉCIDÉ



Kerzu

Acquisition gratuite de la parcelle F n°237p pour la création d'un chemin piéton

Dans le cadre d'un projet de création d'un chemin piéton permettant de sécuriser la traversée piétonne de la route de Ploeren au niveau du lieu-dit Kerzu en passant par l'arrière des propriétés, la commune a fait l'acquisition d'une emprise (d'environ 7 m²) d'une largeur de 4 mètres appartenant à M. et Mme Dallest-Le Ray. D'un commun accord, cette acquisition sera gratuite et la commune prendra en charge les frais de notaire afférents à ce dossier.

Multi-accueil

Dossier de subvention dans le cadre d'investissements pluriannuels

Le multi-accueil de Plescop, créé en 2005, nécessite des travaux et investissements de restructuration

pour améliorer l'accueil du jeune enfant, des familles et le travail des équipes la structure (logiciel, matériel informatique, électroménager, peinture, jardin...). Toutes les dépenses font actuellement l'objet d'un dossier de demande de subventions auprès de la CNAF.

Nouvelle délimitation et numérotation

Place de l'Eglise, route de Ploeren, route de Kervelv   et Guerg  lo, rue du Presbyt  re

La commune proc  de    un diagnostic des voies sur lesquelles des probl  mes d'adressage ont   t   constat  s du fait notamment d'un manque de d  limitation pr  cise. Les voies suivantes sont ainsi renomm  es et num  rot  es :

La place de l'Eglise

Ancienne Place de la Mairie, la modification est pr  vue depuis la cr  ation de la mairie Place Marianne.

A l'  poque, la d  nomination avait   t   pr  vue en concertation avec les riverains.

Route de Ploeren

Une d  limitation pr  cise de la route de Ploeren est n  cessaire : elle s'  tend de la place de l'Eglise jusqu'   la RD 19 (Route de Sainte Anne). Elle fera l'objet d'une num  rotation m  trique en conservant les c  t  s pairs et impairs

Route de Kervelv  

Aujourd'hui, l'urbanisation des lieux-dits Kervelv   et L  zunan ne permet plus de les distinguer physiquement. La voie est renomm  e « route de Kervelv   » avec une num  rotation m  trique.

Rue du Presbyt  re

La nouvelle d  limitation de la rue du Presbyt  re est ainsi convenue de la Place de l'Eglise jusqu'   la fin de la zone agglom  r  e (apr  s le stade de foot Lesl  got) ensuite Route de Lesl  got.

Rencontre avec.. Isabelle Ollivier

Artisan d'art



Il y a 5 ans, Isabelle Ollivier s'est installée à Plescop comme artisan d'art "Tapissier d'ameublement". Au sein de son entreprise, l'Atelier Kerisag, elle vit de sa passion : redonner une âme à des objets d'antan.

Quel est votre parcours ?

J'ai été assistante médicale pendant une vingtaine d'années à Guémené-Penfao, en Loire Atlantique. J'avais un métier très polyvalent qui me permettait d'exercer des missions autres que le secrétariat. Puis, mon parcours professionnel et personnel a profondément évolué, me menant vers le bord de mer pour suivre un CAP Tapissier Ameublement au lycée des métiers d'Art à Auray. J'ai fait mon apprentissage au sein de l'entreprise Credey à Vannes. Étant fille de menuisier, j'ai toujours été passionnée par le bois et la peinture. Ce nouveau chapitre de ma vie était donc une évidence.

"Chaque objet a une histoire"

Quelle est votre activité ?

Au sein de mon atelier situé à Béleau, je restaure les meubles, principalement les fauteuils, dans le respect du style tout en apportant un brin de fantaisie et propose la confection de rideaux, coussins, têtes de lit, et abat-jours. Bien souvent, mes commandes sont des fauteuils de famille avec une histoire sentimentale.

Vous avez par ailleurs obtenu le label Répar'acteur en 2021.

Oui, c'est une belle reconnaissance. Ce label met en avant les artisans engagés pour l'environnement. Par mon travail de petite restauration, je contribue à refaire vivre les meubles d'autrefois en recyclant les objets de notre quotidien au lieu de les jeter afin que l'on puisse continuer à admirer le travail du passé. Je fais appel aux professionnels locaux pour l'achat de fournitures ou pour un partenariat ou des conseils.

Atelier Kerisag
1276 r^e de Sainte Anne,
Béleau 56890 PLESkop - 06 74 12 71 45
www.atelier-kerisag.fr
Facebook et Instagram : @Atelier Kerisag

Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?

C'est un métier passion, avec des défis à relever. Parfois, j'ai de bonnes surprises comme un tiroir dissimulé sous la traverse de l'assise d'un fauteuil Louis Philippe dont les propriétaires ignoraient l'existence. Et puis, il y a toujours un grand moment d'émotion partagé avec le client lorsqu'il redécouvre son meuble.

Parmi toutes les pièces qui vous ont été confiées, une vous a-t-elle marqué en particulier ?

J'en ai tellement. Ce métier est très sentimental, en travaillant des semaines avec un meuble, je m'y attache forcément. Chaque objet a une histoire, il a parfois bercé une enfance. Je me souviens particulièrement d'une commande avec 11 sièges, une méridienne, un fauteuil vintage, des chaises et des cabriolets Louis XVI, qui appartenaient à une grand-mère. Chaque enfant et petit-enfant avait son propre fauteuil avec la possibilité de choisir son propre tissu pour la réfection. C'était une histoire intergénérationnelle et aussi mon plus grand défi, car j'ai travaillé plusieurs mois sur ce projet. Ces sièges pourront bercer d'autres générations.



Sortir à PLESCOP

FÉVRIER

Tout le mois

Exposition
"L'envers du décor"
par les illustrateurs Romain Garouste et Nolwen Guégan
Médiathèque

4 au 5 février
ESP Tennis de table
Championnats

Dimanche 5 février
Loto paroissial
Complexe sportif

Mercredi 8 février
Découverte et initiation à la bande dessinée
14h30
Médiathèque
Sur inscription

Dimanche 12 février
Aïkido (stage)
Dojo

17, 18 et 19 février
Roue Waroch
25e Roue Waroch, événement culturel mélangeant les musiques du monde et le meilleur de la musique bretonne actuelle ! Découvrez le programme sur www.roue-waroch.fr



Dimanche 26 février
Vide-greniers APEL
Sainte-Anne
Complexe sportif

**PLE (S) COP
PLE (S) KOB**

MARS

Tout le mois

Exposition "Jeux et jouets d'enfants"
par la Philatélie Vannetaise
Médiathèque

4 au 5 mars
17 au 19 mars
ESP Tennis de table
Championnats

Mardi 7 mars
Spectacle pour enfants "Boucles douces"
par la Cie des 7 Lieues
Médiathèque
Sur inscription

Samedi 11 mars
Atelier motricité parent/enfant
Pour les bébés de 6 à 18 mois
Médiathèque
Sur inscription

Samedi 25 mars
Théâtre
par Théâtre à Plescop
Salle polyvalente

Les 16, 23, 31 mars et 7 et 13 avril
Ateliers de "bienvenue à la retraite"
pour les retraités depuis moins de 2 ans
Les séances sont basées sur l'échange et le partage d'expériences, sur l'adaptation à cette nouvelle étape de vie avec des activités autour de la cuisine et de la mobilité.
Sur inscription auprès du CCAS

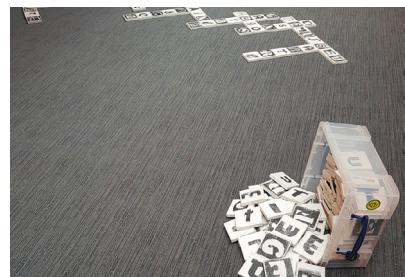
Mardi 28 mars
Forum bien-être et santé
Salle polyvalente
Sur inscription auprès du CCAS

Vendredi 31 mars
Carnaval de l'Amicale Laïque

AVRIL

Tout le mois

Exposition "Histoires de lettres"
crée par l'artiste plasticien Ratko Krsanin
Médiathèque



1^{er} avril
Exposition vente Pot'art
Espace Le Studer

1^{er} au 2
14 au 16 avril
ESP Tennis de table
Championnats

Samedi 15 avril
Concert solidaire avec le groupe Multipassa
Association Plescop Partage Sans Frontières
Chapelle Saint-Hamon

Dimanche 16 avril
ESP Basket-Ball
Vide-greniers

16 au 23 avril
Exposition
Association Méli Mélo
Chapelle Saint-Hamon

Dimanche 23 avril
Dansez à Plescop
Après-midi dansant
Complexe sportif

22 et 23 avril
Aïkido (stage)
Dojo

Facebook et Instagram :
Commune de Plescop

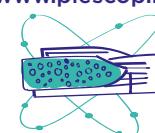


L'application mobile
"Ville de Plescop" sur Android et iOS



Retrouvez l'actualité de la commune sur...

Notre site
www.plescop.bzh



PLESCOP

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL										
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D				
52				1	5		1	2	3	4	5	9		1	2	3	4	5	13				1	2							
1	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	10	6	7	8	9	10	11	12	14	3	4	5	6	7	8	9	
2	9	10	11	12	13	14	15	7	13	14	15	16	17	18	19	11	13	14	15	16	17	18	19	15	10	11	12	13	14	15	16
3	16	17	18	19	20	21	22	8	20	21	22	23	24	25	26	12	20	21	22	23	24	25	26	16	17	18	19	20	21	22	23
4	23	24	25	26	27	28	29	9	27	28	29	30	31			13	27	28	29	30	31			17	24	25	26	27	28	29	30
5	30	31																													
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT										
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D				
18	1	2	3	4	5	6	7	22		1	2	3	4	26		1	2	31		1	2	3	4	5	6						
19	8	9	10	11	12	13	14	23	5	6	7	8	9	10	11	27	3	4	5	6	7	8	9	32	7	8	9	10	11	12	13
20	15	16	17	18	19	20	21	24	12	13	14	15	16	17	18	28	10	11	12	13	14	15	16	33	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	25	19	20	21	22	23	24	25	29	17	18	19	20	21	22	23	34	21	22	23	24	25	26	27
22	29	30	31					26	27	28	29	30				30	24	25	26	27	28	29	30	35	28	29	30	31			
															31	31															
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE										
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D				
35		1	2	3	39				1	44		1	2	3	4	5	48		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
36	4	5	6	7	8	9	10	40	2	3	4	5	6	7	8	45	6	7	8	9	10	11	12	49	4	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16	17	41	9	10	11	12	13	14	15	46	13	14	15	16	17	18	19	50	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	22	23	24	42	16	17	18	19	20	21	22	47	20	21	22	23	24	25	26	51	18	19	20	21	22	23	24
39	25	26	27	28	29	30		43	23	24	25	26	27	28	29	48	27	28	29	30				52	25	26	27	28	29	30	31
								44	30	31																					



LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE



DANS LE BAC VERT

les déchets ménagers en sacs fermés



DANS LE BAC JAUNE

les emballages et papiers en vrac, **sans sac**



DÉPOSEZ VOS BACS LA VEILLE À PARTIR DE 19H SUR LES POINTS VERTS, poignées côté route



RÉCUPÉREZ VOS BACS après la collecte

NOUVEAU !
TOUS LES
EMBALLAGES
DANS LE
BAC JAUNE



ORDURES MÉNAGÈRES

Votre bac est collecté
chaque semaine le

Mercredi



EMBALLAGES ET PAPIERS

Votre bac est collecté
tous les 15 jours le

Vendredi
semaine impaire



ATTENTION SEMAINE À **JOUR FÉRIÉ** ↗
LE JOUR DE COLLECTE EST DÉCALÉ
AU LENDEMAIN

UN DOUTE, UNE QUESTION ? 02 97 68 33 81 - dechets@gmvagglo.bzh - golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh